Accueil > Santé publique

URL source:https://www.orthomalin.com/actualites/actualite-professionnelle/seniors-au-volant-faut-il-un-controle-medical

Mots clés: seniors [2], conduite [3], sécurité routière [4]

Seniors au volant : faut-il un contrôle médical ?

Vieillissement [5] - Mobilité [6] - Santé publique [7] - Législation [8] - Conduite automobile [9] - Permis de conduire [10] - Bilan de santé [11] - Personnes âgées [12]

Le 02/10/2018

Les seniors de 70 ans et plus sont de plus en plus nombreux à prendre le volant. Ils doivent effectuer un signalement à la gendarmerie ou au préfet, obligatoire dans le cas de pathologie comme Alzheimer, qui pourra déclencher un contrôle médical.